



Renault Guyancourt-Aubevoye  
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex  
API - CTA G24 0 40  
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45  
Portable 06 82 45 48 18  
Aubevoye le 26 Février 2002 numéro 66

## LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DEBORDER LE VASE

### CHRONIQUE D'UNE FIN ANNONCEE

Vendredi 8 février 2002, SUD a rencontré la Direction, Mrs BRISMONTIER (Guyancourt), TROUILLARD et CHEVALLIER afin de leur faire un point sur le mauvais climat qui règne au CTA et de leur demander d'intervenir au plus tôt.

Lundi 18 février, le Docteur JARRIAULT a fait un exposé sur le stress aux hiérarchiques du service 64866.

Mercredi 20 février 2002, suite à de fortes pressions psychologiques récurrentes de la part de la hiérarchie, un de nos collègues a fini par craquer et nous l'avons retrouvé dans un état désastreux.

Hélas, ce n'est pas le premier à Aubevoye et ce ne sera certainement pas le dernier. Les hiérarchiques et la direction sont pourtant au courant depuis longtemps du climat qui se dégrade sur Aubevoye et ils ne font rien pour améliorer la situation.

Jeudi 21 février, à l'appel de SUD, le personnel du 64866 s'est réuni lors des 20 minutes de pause de 10h00 pour soutenir notre collègue (des salariés d'autres services étaient présent aussi).

Le personnel du 64866 a émis le souhait de rencontrer au plus tôt le chef de service. Nous avons informé les salariés que nous allions prendre rendez vous avec l'inspection du travail.

Jeudi après-midi, après une forte pression des représentants du personnel, le chef du service 64866, a accepté de répondre aux questions du personnel, concernant le mauvais climat au sein du service.

Bilan de la rencontre :

Les hiérarchiques ont gagné un stage de management et nous un stage pour apprendre à gérer notre stress !

# CLIMAT SOCIAL

## OBJECTIF DE SUD : ZERO CAS DE STRESS

FAX envoyé le 25 février 2002 à 12 :34.

à Mademoiselle BERTIN  
Inspectrice du Travail  
Boulevard Georges Chauvin  
27000 EVREUX

Mademoiselle l'Inspectrice

Suite à notre conversation téléphonique du 22 Février 2002, nous vous confirmons notre demande urgente de rendez-vous.

Votre secrétariat nous a fixé une entrevue le 14 mars 2002 à 11h00, pouvez-vous avancer cette date sachant que nous sommes en CHSCT ce même jour. D'autre part, les derniers événements qui viennent de se produire au sein de notre établissement, nous permettent d'insister pour avancer ce rendez-vous.

⇒ Mercredi 20 février 2002, nous avons retrouvé un de nos collègues dans un état psychologique désastreux. La médecine du travail ainsi que la direction du site ont pu constater les dégâts occasionnés .

⇒ Depuis plusieurs mois, nous alertons la direction. Plusieurs cas similaires dans les cinq grands services du centre (64840, 64848, 64862, 64865 et 64866), ont eu les mêmes conséquences malheureusement.

⇒ Notre service médical est bien au courant.

⇒ Une étude sociologique a été faite récemment sur le centre dont les résultats seront connus le 8 mars 2002.

En vous remerciant de donner suite à notre demande, veuillez agréer, Mademoiselle l'Inspectrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Délégué Syndical SUD d'Aubevoye  
Représentant du personnel  
Elu CF de Guyancourt  
Représentant Syndical au CHCT d'Aubevoye  
Yves CHERVIN